

**PRIX
INTERNATIONAL
D'ORGUE
BOËLLMANN-GIGOUT**

**STRASBOURG
12-13 NOVEMBRE 2022**

Improvisation 3000€
Interprétation 3000€

HISTORIQUE DU PRIX

Marie-Louise Boëllmann-Gigout 1891-1977

Marie-Louise Boëllmann-Gigout était la fille de l'Alsacien Léon Boëllmann, compositeur de la célèbre *Suite Gothique pour orgue*, qui avait épousé Made-moiselle Lefebvre, petite fille de Niedermeyer. À l'âge de six ans, orpheline de père et de mère, elle fut recueillie par son grand-oncle Eugène Gigout, organiste de Saint-Augustin et professeur au Conservatoire de Paris, qui fut pour elle un père et un maître.

Elle était non seulement musicienne, mais elle avait aussi une véritable vocation de pédagogue, enseignant l'orgue et le piano. Marie-Louise Boëllmann avait l'autorité naturelle, le rayonnement chaleureux et un cœur immense. Elle était pleine d'esprit et extraordinairement attentive aux besoins les plus divers de ses élèves, de ses amis. On ne peut compter les éminents services qu'elle a rendus aux uns et aux autres.

Marie-Louise Boëllmann-Gigout avait secondé René Nicoly lors de la création des Jeunesses musicales de France, et Claude Delvincourt au Conservatoire national, aidé Madame de Chambure pour la Société de musique d'autrefois. Elle avait tendu la main à beaucoup d'amis, sa grande bonté lui ouvrait les cœurs. Elle se passionnait pour les jeunes musiciens, surtout ceux qui pouvaient composer, improviser. Elle soutenait les compositeurs et était amie de plusieurs d'entre eux : Gabriel Fauré, son parrain, Messager, Saint-Saëns, les anciens élèves de l'École Niedermeyer (son arrière grand-père), et ceux qui étaient ses contemporains et ses cadets.

Pendant la guerre 1939-1945, Marie-Louise Boëllmann ne s'avoua jamais vaincue. Elle suivit le Général de Gaulle dès le 18 juin 1940. De chez elle, à son piano, elle collabora à cette lutte clandestine. C'est grâce à elle et à Claude Delvincourt que les élèves du Conservatoire de Paris, qui étaient mobilisés pour le travail obligatoire en Allemagne nazie, purent échapper à ce départ forcé.

En 1945, elle fut citée à l'Ordre de la Division par le Général Juin, chef d'État Major Général de la Défense nationale. Cette citation qui comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec l'Étoile d'argent est la suivante : « *Marie-Louise Boëllmann, d'un dévouement à toute épreuve, a rendu de grands services à divers organismes de la Résistance, a facilité le départ en Angleterre de nombreux patriotes, a fourni des renseignements de source allemande de la plus haute importance* ».

Marie-Louise Boëllmann a été arrêtée à son domicile par la Gestapo en juillet 1944 et conduite à la prison de Fresnes. D'une débrouillardise remarquable, elle réussit à s'échapper le 15 août 1944 d'un train qui était en partance (avec 3000 autres prisonniers) pour le camp de déportés de Ravensbrück. Son courage ne fut jamais ébranlé malgré sa santé très éprouvée par la guerre et par son action de Résistance, et elle continua sa carrière d'enseignante jusqu'en juillet 1977.

C'est en partant pour ses vacances d'été qu'elle décéda subitement à son passage à Zurich.

Marie Dufour, organiste à Lausanne

JURY

Vincent Dubois

président du jury

directeur du Conservatoire
et de l'Académie supérieure de musique de Strasbourg-HEAR
organiste titulaire de Notre-Dame de Paris
France

Matthias Maierhofer

titulaire de l'orgue de la cathédrale de Freiburg im Breisgau
professeur à la Musikhochschule de Freiburg im Breisgau
Allemagne

Ansgar Wallenhorst

organiste et kantor de l'église Saint-Pierre et Paul de Ratingen
Allemagne

Daniel Maurer

titulaire de l'orgue de l'église Saint-Thomas de Strasbourg
professeur au Conservatoire et à l'Académie supérieure de musique de Strasbourg-HEAR
France

Johann Vexo

titulaire de l'orgue de la cathédrale de Nancy
organiste de chœur de Notre-Dame de Paris
professeur au Conservatoire et à l'Académie supérieure de musique de Strasbourg-HEAR
France

Règlement général

1

La Ville de Strasbourg institue le prix international Boëllmann-Gigout mis au concours par son Conservatoire. Ce prix est une récompense destinée, en exécution des dispositions testamentaires de Marie-Louise Boëllmann-Gigout, à encourager l'art de l'improvisation à l'orgue et la promotion de l'œuvre des deux compositeurs Léon Boëllmann et Eugène Gigout.

2

Il peut être décerné un premier prix d'improvisation et un premier prix d'interprétation. Si l'un ou l'autre des prix n'est pas décerné, la somme correspondante est reportée au budget de la Ville de Strasbourg en vue d'une attribution ultérieure.

3

Le concours est ouvert à tous les organistes français et étrangers âgés de moins de 35 ans le jour du concours. En cas d'un nombre insuffisant de candidats, le concours est reporté.

4

Les prix sont attribués à l'issue d'un concours se déroulant les 12 et 13 novembre 2022. Les modalités pratiques du concours sont communiquées aux candidats dès réception de leur demande d'inscription.

5

À l'issue des épreuves éliminatoires (demi-finale), le jury établit un procès-verbal des admissions aux épreuves finales du concours.

6

Le jury du concours est composé de deux personnalités musicales étrangères, deux personnalités musicales françaises et du directeur du Conservatoire de Strasbourg ou son représentant, président. Le procès-verbal établi par ce jury, à l'issue de la finale, constitue le document faisant foi pour l'attribution et le versement du ou des prix par la Ville de Strasbourg.

7

Les jurys sont maîtres de leurs délibérations et de leurs modes de vote qui sont secrets. Les décisions des jurys sont sans appel.

General Rules

1

The City of Strasbourg has established the international Boëllmann-Gigout Prize, which will be awarded after a competition organised by the Conservatoire. The aim of the prize, as laid down in Marie-Louise Boëllmann-Gigout's will, is to encourage the art of organ improvisation, as well as to promote the works of composers Léon Boëllmann and Eugène Gigout.

2

A first prize for improvisation and a first prize for interpretation may be awarded. Should either of these prizes not be awarded, the prize sum would be reincorporated into the city budget to be awarded at a later date.

3

The competition is open to all French and foreign organists under the age of 35 on the day of the competition. Should the number of candidates be insufficient, the competition will be postponed.

4

Prizes will be awarded at the end of a competition held on November 12th and 13th, 2022. Competition guidelines will be sent to candidates once their application has been received.

5

After the first eliminatory round (semi-finals), the jury will draw up a list with the names of candidates selected for the finals.

6

The competition jury will be made up of senior musical figures, two foreign and two French, and the director of Strasbourg Conservatoire or his deputy as president of the jury. After the final round the jury will draw up a document attesting the winner or winners of the prizes which will be awarded by the City of Strasbourg.

7

The jury have sole control over their decisions and voting methods, which are secret. The jury's decision is final.

Prix d'improvisation

L'ordre de passage des candidats sera déterminé par tirage au sort.

DEMI-FINALES : SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

Les épreuves éliminatoires (demi-finales) ont lieu à huis clos.

Elles se dérouleront sur l'orgue Muhleisen du Conservatoire de Strasbourg.

Le programme comprend :

- les 2^e et 3^e mouvements d'une sonate en trio pour orgue, au choix, de Johann Sebastian Bach ;
- une improvisation libre d'une durée de 5 minutes ;
- une improvisation en forme de choral suivie de 4 variations dans le style baroque allemand (sur un thème de choral imposé) ou une suite française en 5 mouvements dans le style classique français du XVIII^e siècle (sur un texte grégorien imposé).

Préparation de 15 minutes en loge, sans instrument.

FINALE : DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022

L'épreuve finale est publique.

Elle se déroulera sur l'orgue de l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg.

Le programme comprend 2 improvisations :

- une improvisation d'une durée maximale de 10 minutes dans l'une des formes suivantes, au choix du candidat, sur des thèmes imposés : prélude et fugue, passacaille, sonate ;
- une improvisation libre de 10 minutes maximum sur un texte littéraire imposé.

Préparation de 20 minutes en loge, sans instrument.

Improvisation Prize

The order of candidates will be decided by drawing lots.

SEMI-FINALS: SATURDAY, NOVEMBER 12TH, 2022

The eliminator round (semi-finals) will be held in closed session.
It will be played on the Muhleisen organ at Strasbourg Conservatoire.

The set program includes:

- the 2nd and 3rd movements of a trio sonata for organ by Johann Sebastian Bach, to be chosen freely by the candidate;
- a 5-minute free improvisation;
- a choral improvisation followed by 4 variations in the German Baroque style (on a set choral theme) or a 5-movement French suite in the classical 18th-century French style (on a set Gregorian text).

Preparation time: 15 minutes, without an instrument.

FINAL ROUND: SUNDAY, NOVEMBER 13TH, 2022

The final round will be open to the public.

The final round will be played on the organ of Saint-Pierre-le-Jeune protestant church in Strasbourg.

The final round will include 2 improvisations:

- an improvisation of 10 minutes at most on a given theme and built on one of the following forms: prelude and fugue, sonata, passacaglia;
- a free improvisation of 10 minutes at most on a set literary text.

Preparation time: 20 minutes, without an instrument.

Prix d'interprétation

Pour chacune des épreuves, les candidats disposeront de deux heures de répétitions. Ils pourront disposer, s'ils le demandent, d'un assistant.

DEMI-FINALE : SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

Les épreuves éliminatoires (demi-finales) ont lieu à huis clos.

Elles se dérouleront sur l'orgue Muhleisen du Conservatoire de Strasbourg.

Programme :

- Johann Sebastian Bach : Prélude et fugue en sol majeur BWV541 ;
- César Franck : Cantabile, extrait des *Trois pièces pour grand orgue* ;
- Léon Boëllmann : Allegretto con moto, extrait de la 2^e Suite op.27.

FINALE : DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022

L'épreuve finale est publique.

Elle se déroulera sur l'orgue de l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg.

Programme :

- César Franck : Premier choral en mi majeur, FWV38 ;
- Eugène Gigout : Scherzo en mi majeur (extrait des 10 pièces) ;
- une œuvre au choix du candidat.

Durée totale du programme : 30 minutes.

Interpretation Prize

For each of these pieces, candidates have a two-hour rehearsal slot.
They may have the help of an assistant.

SEMI-FINALS: SATURDAY, NOVEMBER 12TH, 2022

The eliminator round (semi-finals) will be held in closed session.
It will be played on the Muhleisen organ at Strasbourg Conservatoire.

Programme:

- Johann Sebastian Bach: Prelude and fugue in G major BWV541;
- César Franck: Cantabile, from *Trois pièces pour grand orgue*;
- Léon Boëllmann: Allegretto con moto, from *2nd Suite op.27*.

FINAL ROUND: SUNDAY, NOVEMBER 13TH, 2022

The final round will be open to the public.

The final round will be played on the organ of Saint-Pierre-le-Jeune protestant church in Strasbourg.

Programme:

- César Franck: First choral in E major, FWV38;
- Eugène Gigout: Scherzo in E major (from 10 pieces);
- one piece freely chosen by the candidate.

Total duration of the programme : 30 minutes.

Inscription

Pour vous inscrire,
merci de remplir
[le formulaire en ligne](#)
avant le 1er novembre 2022.

Des questions ?
conservatoire@strasbourg.eu

Registration

To register,
please fill in
[the online form](#)
before November 1, 2022.

Any question?
conservatoire@strasbourg.eu

conservatoire > STRASBOURG

Conservatoire
1 place Dauphine
67076 Strasbourg Cedex - France
www.conservatoire.strasbourg.eu
Téléphone : +33 (0)3 68 98 51 00
conservatoire@strasbourg.eu

Strasbourg.eu
eurométropole